

N'ATTENDEZ PAS – *Regardez la date!*



Quel âge ont vos avertisseurs de fumée?

Les avertisseurs de fumée ne sont pas éternels. *En fait, ils durent environ 10 ans.* Regardez la date inscrite sur votre avertisseur de fumée par le fabricant aujourd'hui!
Remplacez-les après cette période de temps.



REGARDEZ LA DATE.

Regardez la date de fabrication au dos de vos avertisseurs : ils expirent normalement 10 ans après celle-ci. **Remplacez-les après cette période de temps.**



TESTEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE.

Une fois que vous aurez regardé la date, testez les appareils en appuyant sur le bouton prévu à cet effet.



INSTALLEZ DES AVERTISSEURS DE FUMÉE À CHAQUE ÉTAGE DE VOTRE MAISON ET À L'EXTÉRIEUR DE CHAQUE CHAMBRE À COUCHER.

Pour une protection accrue, installez un avertisseur de fumée dans chaque chambre.



PLAN D'ÉVACUATION DE LA MAISON EN CAS D'INCENDIE

Il est primordial de savoir comment réagir quand les avertisseurs de fumée signalent une urgence :

- Assoyez-vous en famille pour discuter comment chacun d'entre vous sortira en cas d'incendie.
- **SORTEZ ET RESTEZ DEHORS!** Lorsque l'alarme de l'avertisseur de fumée se déclenche, sortez immédiatement et appelez le 9-1-1 une fois à l'extérieur. Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes. Malgré tous leurs efforts, il est possible que les pompiers n'arrivent pas à temps pour vous sauver d'un incendie. **Vous devez être à l'extérieur à leur arrivée.**

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE SERVICE D'INCENDIE LOCAL

**Bureau du commissaire des incendies
et de la gestion des situations d'urgence**
ontario.ca/commissairesdesincendies